

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN COCTEAU 2018-2019

L'Association Sportive (AS) du collège a pour objectif d'organiser, de promouvoir la pratique des activités sportives, composantes de l'EPS, ainsi que l'apprentissage de la vie associative par les élèves. Elle représente le collège lors des compétitions du mercredi après midi sachant que le transport et l'encadrement sont pris en charge par l'AS. Notre association fait partie de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). La présidence est assurée par le Chef d'Etablissement et l'encadrement par les professeurs d'Education Physique et Sportive diplômés de l'Education Nationale.

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

ACTIVITES	Jour	Horaire	Lieu	Modalités	Tarifs *
Tennis de Table	Mercredi	13h-15h	CSC	De septembre à Juin Encadrement et transport gérés par les professeurs du collège	30 €
Natation		13h-14h benjamin(e)s 14h-15h minimes et cadets	Piscine		30 €
Hand Ball		13h-14h benjamin(e)s 14h-15h minimes et cadets	CSC		30 €
Basket Ball		15h-16h benjamin(e)s 16h-17h minimes et cadets	CSC		30€
Inscription ponctuelle	Participation au Cross Départemental en novembre		Encadrement et transport gérés par les professeurs du collège		Gratuit
Inscription individuelle *	Prise de licence UNSS pour participation individuelle à des compétitions non gérées par l'AS Cocteau		Pas d'encadrement ni de transport assurés par les professeurs du collège		Gratuit

Nous proposons à tous nos licenciés un tee-shirt avec le logo de l'AS au prix de 8 euros.

PIECES A FOURNIR POUR L'ADHESION : Autorisation parentale (ci-dessous)

Chèque de 30 euros à l'ordre de AS collège Jean Cocteau

* Des tarifs dégressifs sont accordés aux fratries et aux élèves qui souhaitent pratiquer 2 activités payantes.

Exemples : 2 enfants inscrits = 40 €, 3 enfants inscrits = 45 €, 1 enfant 2 activités = 40 €... Pour les autres tarifs, voir les professeurs.

* Inscription gratuite pour les boursiers.

* L'adhésion inclut la licence UNSS, les transports pour les compétitions et l'assurance de base obligatoire. Pour une assurance avec relèvement du plafond d'indemnisation voir les professeurs pour le surcoût.

INSCRIPTION LE MERCREDI 12 septembre 2018 de 13h00 à 15h00 SALLE JONQUILLE du CSC

ASSEMBLEE GENERALE : LE MERCREDI 03 octobre 2018 à 14h30 au GYMNASSE du CSC

(Tournoi inter-sections de 13h00 à 14h30)



**BULLETIN D'ADHESION : ASSOCIATION SPORTIVE DE COCTEAU
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

NOM : _____ **PRENOM :** _____ **NE(E) LE :** _____ **CLASSE :** _____

ADRESSE : _____

Téléphone DES PARENTS joignable pendant l'AS : 01 _____ et/ou 06 _____

Courriel parent 1 : _____ **Courriel parent 2 :** _____

Téléphone de l'élève : _____ **Courriel élève :** _____

ACTIVITE(S) CHOISI(ES) : Tennis de Table Hand-ball Basket-ball Natation Cross
 * Participation individuelle à préciser :

Je soussigné autorise mon enfant nommé ci-dessus à participer aux activités de l'AS Cocteau ainsi qu'aux compétitions UNSS.

L'inscription à l'AS vaut acceptation et respect du règlement intérieur de l'association consultable sur le site du collège (rubrique Association sportive)

Bulletin à remettre accompagné d'un chèque (noter nom - prénom et classe de l'élève au dos du chèque) à l'ordre de l'Association Sportive de Cocteau. Ce bulletin vaut accord pour être photographié et/ou filmé dans le cadre des activités sportives de l'AS avec une exploitation en interne pour l'association.

Rappel : en cas d'hospitalisation d'urgence, vous devez être joignable et le règlement intérieur du collège s'applique.

Date : _____ **Signature des parents :** _____